



Procès-verbal de la séance ordinaire du **conseil d'établissement** de l'école secondaire des Patriotes, tenue à **19 h** le **mercredi 14 octobre 2020**, via l'application TEAMS.

1. OUVERTURE, PRÉSENCES ET QUORUM :

Présences :

- Bastien, Marc (professionnel)
- Demers, Kathleen (parent)
- Éthier, Francine (soutien)
- Fauteux, Martin (enseignant)
- Gratton, Pierre (enseignant)
- Laroche-Ladrie, Dominic (parent)
- Marois, Agathe (soutien)
- Martin, Andrée (parent)
- Payne, Corinne (parent)
- Slachetka, Christian (parent substitut)
- Welburn, Julie (parent)

Absence motivée :

- Boulianne, Serge (parent)

Absence non motivée :

Aucune.

Assiste également à la rencontre :

- Dubé, Anne-Marie (directrice de l'école)

1.1 Secrétaire de la réunion

Mme Anne-Marie Dubé procédera à la rédaction du procès-verbal.

2. MOT DE BIENVENUE

2.1 Rôle du conseil d'établissement

Madame Anne-Marie Dubé présente le rôle du conseil d'établissement. Le but est de travailler dans l'intérêt de l'ensemble des élèves de l'école ainsi que de prendre des orientations pour l'école à divers niveaux et pour divers projets. Le travail dans le respect est attendu, le but étant d'être constructif et de faire évoluer positivement les dossiers.

Elle présente les membres du conseil d'établissement 2020-2021.



3. QUESTIONS DU PUBLIC

Il y a un questionnement concernant les deux points suivants :

- Est-ce possible, durant l'année, de faire une rotation des classes/groupes qui n'ont pas de fenêtres ?

Réponse : Il y aura discussion en rencontre avec les membres de l'équipe-école afin d'évaluer cette possibilité, pour certains groupes.

- Utilisation des vestiaires de la piscine vs les vestiaires du bloc sportif.

Réponse : Les vestiaires doivent être désinfectés après chaque utilisation. Les vestiaires de la piscine sont actuellement utilisés.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ-ÉSP-201014-1446

Il est proposé par Madame Corinne Payne, appuyé par Madame Kathleen Demers, que l'ordre du jour du 14 octobre 2020 soit adopté avec les deux points suivants ajoutés :

- **14.2 Parascolaire**
- **15.1 Formation CÉ**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ET SUIVI

CÉ-ÉSP-201014-1447

Il est proposé par Monsieur Pierre Gratton, appuyé par Madame Kathleen Demers, que le procès-verbal du 10 juin 2020 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE, À LA VICE-PRÉSIDENTE, À LA TRÉSORERIE ET AU SÉCRÉTARIAT AINSI QU'AU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

a) Élection au poste de présidence

Mise en candidature

CÉ-ÉSP-201014-1448

Madame Corinne Payne, appuyée par Monsieur Dominic Laroche-Ladrie, propose Madame Julie Welburn à la présidence.

Madame Julie Welburn accepte la présidence.



Aucune autre proposition n'est faite, alors Madame Julie Welburn est **nommée** par acclamation au poste de présidente du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

b) Élection au poste de vice-présidence

Mise en candidature

CÉ-ÉSP-201014-1449

Madame Corinne Payne, propose Madame Kathleen Demers à la vice-présidence.

Madame Kathleen Demers refuse cette nomination à la vice-présidence.

Madame Julie Welburn, appuyée par Madame Kathleen Demers, propose Madame Corinne Payne à la vice-présidence.

Madame Corinne Payne accepte sa nomination à la vice-présidence.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

c) Trésorerie et secrétariat

Mise en candidature

CÉ-ÉSP-201014-1450

Madame Corinne Payne propose, Madame Anne-Marie Dubé à la trésorerie et au secrétariat.

Madame Anne-Marie Dubé accepte sa nomination aux postes de trésorerie et de secrétariat et **elle est nommée** au poste de trésorerie et de secrétariat du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

d) Membre de la communauté

Point reporté à la prochaine rencontre. Les membres poursuivront les recherches en ce sens.

À partir de maintenant, Madame Julie Welburn préside le conseil d'établissement.

6.1 MOT DU PRÉSIDENT

Madame Julie Welburn souhaite une belle année 2020-2021 au conseil d'établissement. Elle partage son expérience à titre de parent et membre du conseil d'établissement.



7. MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Corinne Payne fait un court résumé de la première rencontre de l'assemblée générale de parents.

8. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ET GARDIEN DU TEMPS

CÉ-ÉSP-201014-1451

Il est proposé par Madame Kathleen Demers, appuyé par Madame Corinne Payne, que le conseil d'établissement adopte les règles de régie interne pour l'année scolaire 2020-2021, telles que modifiées.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Mise en candidature

CÉ-ÉSP-201014-1452

Monsieur Dominic Laroche-Ladrie se propose au poste de gardien du temps lors des séances du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021 et est **appuyé par Madame Kathleen Demers.**

Il est adopté à l'unanimité que Monsieur Dominic Laroche-Ladrie soit le gardien du temps.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES

Charlène Lavoie, présidente du conseil des élèves et Coralie Doucet, vice-présidente, présentent les activités de l'école :

- Journée coton ouaté, prise de photos pour l'album des finissants;
- Activités Halloween (en réflexion et préparation);
- Parascolaire (en attente pour l'instant);
- Photos des finissants : 17 et 18 novembre 2020 (à suivre).

10. ATTRIBUTIONS DU CONSEIL

10.1 Calendrier scolaire 2021-2022 – Secteur jeunes (projet)

*Au bloc 1, le **scénario 1** est choisi à majorité.*

- 4 journées pédagogiques fixes pour tous
- Début : 23 août 2021
- 4 journées : 23, 24, 25 et 26 août 2021
- 1 journée à la fin ou vers la fin de la 1^{re} étape : 19 novembre 2020
- 1 journée (100^e jour) : 25 janvier 2022
- 3 journées : 22, 23 et 27 juin 2022



Au bloc 2, la **semaine A** est choisie à majorité.
- Semaine de la relâche du 28 février au 4 mars 2022

Les membres choisissent la **semaine A** afin de permettre d'offrir des activités à toutes les familles, selon les revenus de chacun étant donné que des allocations sont disponibles au début du mois.

Au bloc 3, la **semaine D** est choisie à majorité.
- Semaine du 23 décembre 2021 au 5 janvier 2022

CÉ-ÉSP-201014-1453

Il est proposé par Monsieur Pierre Gratton, appuyé par Monsieur Martin Fauteux, que le conseil d'établissement de l'école secondaire des Patriotes achemine la grille-réponse à la consultation sur le projet de Calendrier scolaire, secteur jeunes 2021-2022, tel qu'elle a été complétée par l'assemblée, à la Direction du service de la formation générale des jeunes.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.2 Consultation de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements

CÉ-ÉSP-201014-1454

Il est proposé par Madame Kathleen Demers appuyé par Madame Julie Welburn, que le conseil d'établissement de l'école secondaire des Patriotes achemine la grille-réponse à la consultation de la Politique relative à l'admission, à l'inscription et à la répartition des élèves dans nos établissements, tel qu'elle a été complétée par l'assemblée, à la Direction du service de l'organisation scolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.3 Planification annuelle des rencontres

Les séances ordinaires du conseil d'établissement auront lieu les 14 octobre, 25 novembre, 16 décembre 2020 et les 10 février, 17 mars, 21 avril, 19 mai et 16 juin 2021. Ces dernières débiteront à 19 h.

CÉ-ÉSP-201014-1455

Il est proposé par Monsieur Pierre Gratton, appuyé par Madame Corinne Payne, que la planification annuelle des rencontres du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 soit adoptée telle que déposée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



11. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le conseil d'établissement administre un budget annuel de 775 \$. Des dépenses de formation, de gardiennage ou autres peuvent être réclamées.

Attendu que, les membres du conseil d'établissement peuvent décider d'effectuer des dépenses par vote, exemple : repas de Noël pour les membres, aide financière pour des projets-écoles, etc.

Attendu que, si des demandes sont à faire, chaque membre fera parvenir sa demande au sein du conseil d'établissement, au besoin. Le budget est ouvert et sujet à approbation pour toutes dépenses (par numéro de résolution à chaque rencontre).

Il est proposé par Monsieur Pierre Gratton, appuyé par Madame Corinne Payne, que les membres du conseil d'établissement adoptent le budget de fonctionnement du conseil d'établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-ÉSP-201014-1456

12. PROGRAMME DES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES 2020-2021

12.1 Calendrier des activités et sorties

La direction présente les activités réalisées prochainement à l'école (compte tenu qu'il n'y a pas de sortie extérieure à l'école, il n'y a pas d'adoption nécessaire) :

- Atelier de sensibilisation toxico par la Maison Jean Lapointe;
- Atelier de sensibilisation aux jeux de hasard et d'argent;
- Journée thématique « Coton ouaté »;
- Photo de finissants.

13. DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Les formulaires devront être remplis par tous les membres du conseil d'établissement et transmis à la direction de l'école. Ces derniers seront conservés afin de les utiliser au besoin.



14. INFORMATION DE LA DIRECTION

14.1 Retour sur la rentrée scolaire 2020

La direction fait un retour sur la rentrée scolaire. Cette dernière a représenté de nombreux défis pour l'équipe-école afin de mettre en application les consignes pour la rentrée. L'équipe a travaillé fort pour réfléchir à l'organisation. On a également procédé à certains ajustements, notamment depuis le passage en zone rouge où les élèves dînent dans les classes. Nous sommes également en appropriation de l'enseignement à distance. Sur ce point nous tentons également d'apporter des améliorations sur les outils utilisés et façons de faire. Cependant, on constate une énorme amélioration sur ce point qui est nouveau pour tous.

14.2 Parascolaire (mesure 15025)

ATTENDU que l'établissement désire offrir à ses élèves **des services** éducatifs autres que ceux qui sont prévus par le régime pédagogique et des services à des fins sociales, culturelles ou sportives tel que prévu à l'article 90 (école) de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU que les pouvoirs donnés au conseil d'établissement de conclure des ententes pour la fourniture de biens ou de services décrits à l'article 90 (école) de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les balises énoncées dans le cadre de gestion concernant les contrats de fourniture de biens ou de services conclus par les conseils d'établissement (ACC-24) ainsi que le modèle de contrat fourni par le Centre de service scolaires de la Seigneurie-des-Mille-Îles;

CÉ-ÉSP-201014-1457

Il est proposé par Madame Corinne Payne, appuyé par Madame Kathleen Demers et résolu :

D'AUTORISER la direction de l'école (ou du centre) à signer **les contrats relatifs aux activités parascolaires** pour l'année scolaire 2020-2021.

Le conseil d'établissement accepte que la direction de l'école organise des activités parascolaires dans le respect des règles sanitaires en vigueur. De ce fait, des contrats de service seront octroyés **pour l'organisation** des activités. La direction fera un suivi aux membres du conseil d'établissement de ces activités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



15. POINTS DIVERS

15.1 Formation du conseil d'établissement

Madame Corinne Payne propose une présentation de la formation pour les membres du conseil d'établissement lors de la prochaine séance.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CÉ-ÉSP-201014-1458

Il est proposé par Monsieur Martin Fauteux, appuyé par Madame Agathe Marois, que l'assemblée soit levée à : [20 h 18](#).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Directrice

Présidente